

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM au Plan intégré de développement durable de collectivité de la Ville de Moncton

Le 7 juillet 2010, Moncton, N.-B. – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention du Fonds municipal vert (FMV) à la Ville de Moncton. Le financement de 46 750 \$ permettra d'élaborer un plan intégré de développement durable de collectivité (PIDDC) au terme de consultations publiques, d'une étude et d'une évaluation en vue d'établir une vision globale et un plan d'action qui comprend des objectifs environnementaux, sociaux et économiques au niveau de la municipalité et de la collectivité.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Moncton, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Des buts et des cibles seront établis pour l'énergie, l'eau, les eaux usées, le transport, les sites contaminés, l'infrastructure écologique, la gestion du patrimoine et l'aménagement foncier. Le cadre comprendra des plans de mise en œuvre et de surveillance; des outils qui pourront être reproduits par d'autres municipalités. Pour mesurer les objectifs de développement durable à court, moyen et long terme, la Ville établira des données de base pour les émissions municipales de gaz à effet de serre, la consommation moyenne d'eau et d'énergie par habitant et la production de déchets et demandera à la population de l'aider à hiérarchiser les buts et les cibles.

La Ville examinera également les activités, les politiques et les restrictions actuelles concernant l'utilisation des terrains ainsi que les sites contaminés inventoriés. Quand le plan sera mis en œuvre, la Ville confiera à tous les services municipaux des tâches et des activités de suivi dont ils devront rendre compte. La Ville travaillera avec les universités locales et les spécialistes en la matière pour assurer la prise en compte des enjeux environnementaux actuels (comme le changement climatique) et des approches novatrices les plus modernes.

« La Ville de Moncton se réjouit du soutien offert par le Fonds municipal vert à son initiative de développement durable, explique le maire George LeBlanc. Ce financement sera très utile pour l'élaboration de notre plan vert et nous sommes convaincus qu'il nous aidera à mieux atteindre nos objectifs environnementaux, sociaux et économiques. Nous sommes un peu plus près

d'assurer un avenir plus vert pour les citoyens de Moncton. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville de Moncton (Nouveau-Brunswick)

Lise-Anne LeBlanc
Agente des communications
Ville de Moncton
Tél. : 506 877-7745
Courriel : lise-anne.leblanc@moncton.ca
www.moncton.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6399
Télé. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447